

Qui est le CECII du Bas-Saint-Laurent

Comité exécutif (CECII) 19 membres

1 infirmière du comité des programmes DSI
1 infirmière du comité des programmes DSP
1 infirmière du comité des programmes SM-D
1 infirmière du comité des programmes Jeunesse
1 infirmière du comité des programmes DI-DP-TED
1 infirmière du comité des programmes SAPA
1 infirmière du comité des programmes de Soutien
3 infirmières cooptées
2 membres observateurs
PDGA
DSI
Présidente du CIIA
Un membre du CIIA désigné
Représentant de l'UQAR
Représentant des CEGEP
Représentant des CFP (Centre de formation professionnelle)

Le CECII doit consulter le comité d'infirmières et infirmiers auxiliaires afin d'apprécier les activités professionnelles du CIIA.

Ce comité exécutif est aussi supporté par des sous-comités des programmes, soit une infirmière/infirmier par territoire, pour chaque direction. Cela permettra d'assurer une représentativité de toutes les installations et de rassembler l'expertise clinique du programme concerné.

Les infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent ont donc intérêt à s'occuper de la place qui leur revient pour assurer LE POUVOIR ET LA FORCE du CII!



Pour en savoir plus ou pour vous impliquer

Vous pouvez trouver tous les liens importants concernant le CII, ainsi que la liste des membres de votre exécutif sur l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent, sous l'onglet « Mon CISSS » puis dans le sous-menu « Comités et conseils ».

Vous pouvez aussi nous joindre via l'adresse courriel suivante :

cecii.dsi.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 



CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS



Le pouvoir et la force du CII

Québec 

Qu'est-ce que le CII :

Les interventions du CII permettent de faire valoir la contribution **unique** des infirmières et infirmiers à l'efficacité des soins de santé, c'est-à-dire une contribution de haut calibre professionnel, riche de retombées significatives pour les usagers des établissements. De plus, parce que les infirmières et les infirmiers sont en première ligne auprès des usagers, leur expérience est précieuse pour l'amélioration des services de santé.

La force et le pouvoir du CII

La force et l'importance du CII résident dans le fait que l'ensemble des infirmières et des infirmiers de l'établissement en sont membres, près de 1500 professionnels infirmiers au Bas-Saint-Laurent.



D'ailleurs, le CII dispose d'un canal direct pour la transmission de recommandations au conseil d'administration et l'émission d'avis au directeur général. Il dispose donc du même pouvoir que le CMDP (conseil des médecins, dentistes et pharmaciens) et le CM (conseil multidisciplinaire).

Le CII est responsable de :

- L'appréciation générale de la qualité des actes infirmiers;
- Faire des recommandations sur les règles et la distribution des soins infirmiers;
- Donner des avis sur l'organisation, la distribution et l'intégration des soins infirmiers sur le territoire et sur la planification de la main-d'œuvre infirmière;
- L'évaluation et du maintien des compétences des infirmières et infirmiers.

Son pouvoir et sa force reposent sur l'implication des infirmières et infirmiers.

Comme membre CII, **VOUS** pouvez aussi :

- Exercer votre droit de parole à l'assemblée générale annuelle (AGA);
- Exercer votre droit de vote lors d'élections ou en vous faisant élire au sein du CECII;
- Participer aux activités organisées par le CECII;
- Informer le CECII de toutes situations ayant un impact sur la qualité des soins dans l'établissement.

Le CII est représenté par un comité exécutif (CECII) nommé par les membres.

LE CECII

Vous pouvez vous adresser, par écrit ou en personne, aux membres de votre CECII si :

- Vous avez des suggestions à faire concernant l'organisation des soins.
- Vous voulez proposer des solutions afin d'améliorer la qualité des soins.
- Vous souhaitez partager vos idées sur le maintien des compétences des infirmières.
- Vous voulez demander la convocation d'une assemblée spéciale pour discuter d'un sujet.

De par son rôle, le CECII est présent dans différents dossiers et prend part à plusieurs événements

- Collaboration aux différents audits liés à la qualité des soins infirmiers.
- Participation à l'organisation d'activités de reconnaissance de la contribution professionnelle infirmière (Semaine de la profession infirmière, Prix Inspiration, etc.)
- Participation à différents comités.
- Participation aux colloques organisés par l'OIIQ.